SAMEDI 5 JUILLET 1879. N° 184

Le Nouveau Cettois

Le Numéro 5 Centimes

JOURNAL RÉPUBLICAIN

QUOTIDIEN

POLITIQUE, COMMERCIAL ET MARITIME

Le Numéro 5 Centimes

ABONNEMENTS :

HÉRAULT, GARD, AVEYRON, AUDE, TARN..... Trois Mois. 4 fr. 50
AUTRES DÉPARTEMENTS..... 5 fr. 50

On s'abonne à Cette, 5, quai de Bosc, 5.

INSERTIONS :

ANNONCES, 50 cent la ligne. — RÉCLAMES, 1 fr
FAITS DIVERS : 2 fr. — CHRONIQUES LOCALES, 5 fr. la lign

Sont reçues aux Bureaux du Journal, 5, quai de Bosc, 5.

Les lettres non affranchies seront refusées.

Cette, le 4 juillet.

Les députés avaient raison d'emporter hier à Versailles l'arrière-pensée que M. Andrieux n'avait pas livré bataille à la *Lanterne* sans avoir des munitions en réserve. Si même l'on tient compte de l'effet produit sur la Chambre par la les révélations qu'a provoquées le préfet de police, on peut dire que c'est une véritable bombe qu'il avait en provision. Lors du vote sur l'ordre du jour pur et simple, 480 députés sur 500 se sont levés pour l'appuyer ; à la contre-épreuve, deux membres de l'Assemblée seulement ont fait mine de se soulever sur leurs bancs, et l'on a remarqué que les interpellateurs eux-mêmes s'abstenaient de les imiter. Il serait, d'ailleors, inexact de dire que M. Andrieux n'a dû le dénouement de la journée qu'au fait que M. Christophle a divulgué à la tribune. Son discours énergique et mordant en même temps, lui avait déjà rallié les sympathies de la Chambre avant que le gouverneur du Crédit foncier eut administré à ses adversaires la sévère leçon que l'on sait. Etrange revirement des impressions politiques ! Avant la séance, on cherchait quel pourrait être le successeur de M. Andrieux; après la séance, on se demandait s'il ne serait pas apte à remplacer, à l'occasion, le ministre de l'intérieur.

On rapporte que M. Christophle serait entré dans plus de détails encore, s'il n'avait été retenu par une recommandation de M. Léon Say. En tout cas, le gouverneur du Crédit foncier aurait dit après la séance qu'il avait dans sa poche le reçu accusateur, et qu'il l'aurait produit si on l'y eût contraint.

Il est probable que le succès remporté par le préfet de police va calmer l'ardeur du journal qui se faisait un jeu de l'attaquer. M. Andrieux dit qu'il n'attend que ce moment pour appliquer les réformes qu'il a toujours eu l'intention d'apporter dans l'administration confiée à sa haute direction. Telle qu'elle existe aujourd'hui, la préfecture de police est bien plus un instrument de despotisme qu'un moyen de protection pour les citoyens. M. Andrieux se propose de donner à cet important service le caractère qu'il doit avoir dans un pays républicain, en le décentralisant, en dotant chaque arrondissement d'un personnel spécial, en substituant au système actuel de centralisation à outrance une autonomie administrative particulière à chaque quartier.

Pour expliquer qu'il ait autant tardé à préparer l'exécution de ces louables projets, M. Andrieux fait valoir que dans l'état de désorganisation où les campagnes successives de la *Lanterne* ont jeté la préture de police, il serait impossible de toucher à aucun rouage sans s'exposer à arrêter la marche de tous les autres. Peut-être le député-préfet s'exagère-t-il ou exagère-t-il les difficultés avec lesquelles il s'est trouvé aux prises : on le verra bientôt par le plus ou moins de zèle qu'il mettra à réaliser les théories qu'il expose dans ses conversations privées. D'ici là, on peut admettre avec lui que ce n'est pas dans un moment où un grand service public est menacé d'effondrement, qu'on peut raisonnablement songer à en changer les bases. Croirait on que pour pouvoir causer avec certains agents et recevoir leurs rapports, M. Andrieux est obligé de leur donner des rendez-vous en dehors de la préfecture de police, parce que ces employés ont peur, disent-ils, d'être malmenés par la *Lanterne ?*

Le service postal de l'Algérie

D'après le projet de loi sur le service postal de l'Algérie, ce service comprendrait, à partir du 1er juillet prochain (1880), les parcours ci-après :

Marseille à Alger : deux voyages par semaine ;

Marseille à Oran : un voyage par semaine ;

Marseille à Philippeville : deux voyages par mois ;

Marseille à Bône et à Tunis : un voyage par semaine ;

Port-Vendres à Alger : un voyage par semaine ;

Port-Vendres à Oran : un voyage par semaine ;

Alger à Bône : un voyage par semaine ;

Oran à Tanger : deux voyages par mois ;

Tunis à Tripoli : un voyage par semaine.

Le gouvernement pense que cet ensemble de lignes mettra les communications entre la France et l'Algérie en rapport avec l'extansion du mouvement commercial et les besoins divers de la colonisation.

Nous nous expliquons une pareille préoccupation de la part de l'honorable M. Cochery.

Le ministre des postes et des télégraphes ne pouvait songer, au moment où le traité Valéry prenait fin, à en continuer les errements, les relations commerciales de la France avec l'Algérie étant telles, aujourd'hui, qu'on ne saurait se contenter de services qui, établis en 1854, se sont continués jusqu'à ce jour avec des modifications de détail à peu près insignifiantes.

Mais, tout en reconnaissant que le projet de loi qui nous occupe réalise un progrès très-réel, nous n'en devons pas moins constater qu'il ne répond point aux besoins existants, besoins allant, d'ailleurs, chaque jour en progressant.

Et puis, n'a-t-on pas trop cédé, dans l'établissement des lignes, à des pressions parlementaires aveuglées par des intérêts de circonscriptions ?

Les députés de l'Algérie ont été entendus, affirme-t-on ; mais comment se fait-il qu'aucun de ces députés n'ait rappelé au ministre des postes que Cette avait, avec Alger,

---

FEUILLETON DU *NOUVEAU CETTOIS*

N. 134

LA VIEILLESSE
DE
MONSIEUR LECOQ

Par F. DU BOISGOBEY

DEUXIÈME PARTIE

M. LECOQ AGIT

— Oui, dit Cambremer en fouillant dans sa poche. Le voilà. Prenez-le et gardez-le pour l'examiner. Moi, je n'en ai que faire, car je ne pense plus qu'à retrouver Marthe.

— Je la retrouverai et l'héritage aussi, répondit le père Vinet qui s'empressa de passer dans son portefeuille la pièce que l'aiguilleur venait de lui remettre.

En même temps il se levait, afin d'indiquer à son client que l'audience était finie.

Il lui tardait de lire le papier où se trouvait peut-être écrit le mot de l'énigme sanglante que nul n'avait encore pu deviner.

Piédouche comprenait à demi-mot, et il vit bien que son patron n'avait plus rien à dire à l'aiguilleur.

Il avait du reste, son programme tout tracé, et il était convenu entre M. Lecoq et lui qu'aussitôt la séance levée, il emmènerait Cambremer pour le quitter un peu plus tard et rentrer adroitement au Grand-Hôtel où il devait reprendre le soir même son rôle d'intendant asiatique, son nabab ayant besoin de lui pour se faire accompagner au théâtre.

Il ne chercha donc point à retenir le père de Marthe et il sortit avec lui, non sans remercier chaudement l'homme de loi.

Le prétendu père Vinet les conduisit jusqu'à la porte et, dix minutes après, il sortit lui-même après avoir éteint ses lampes.

Quelque désireux qu'il fût de prendre connaissance de l'écrit laissé par Cambremer, il sut contenir son impatience et remettre la lecture de cet écrit au moment où il serait seul dans son bel appartament du boulevard.

Il n'avait pas une minute à perdre pour redevenir seigneur de Bahour, car toutes les heures de sa soirée avaient leur emploi.

Il devait se montrer dans sa loge au nouvel Opéra où on donnait par extraordinaire, ce jeudi-là, une représentation au bénéfice d'un grand artiste étranger.

Tolbiac et Arabella avaient annoncé qu'ils y assisteraient et M. Lecoq tenait particulièrement à les rencontrer.

Il lui restait donc à peine le temps de se préparer et il savait que l'expéditif Piédouche trouverait le moyen de se débarrasser promptement de son compagnon et de rentrer au logis presque aussi vite que son maitre.

M. Lecoq fila donc sans bruit, et gagna sans incident la rue de la Roquette qu'il s'empressa de remonter pour rejoindre son équipage.

Il lui fallut encore une fois traverser la sinistre place où on exécute, et détourner la tête pour ne pas voir les murs sombres de la prison et la haute porte qui s'ouvre au crépuscule pour laisser passer les condamnés s'acheminant vers l'éternité.

Il arriva sans incident au boulevard extérieur, où il retrouva l'ami Pigoche, assis, le fouet en main, sur le siége de la voiture.

Oran et Bône, des rapports importants journaliers ; que, dans tous les cas, c'était par elle que ces ports communiquaient avec tout l'ouest du Rhône ?

Sur les neuf lignes conservées ou créées, deux tout au moins auraient dû lui être réservées !

Objectera-t-on qu'il ne s'agit que d'un service postal, et que le point de départ et d'arrivée importe fort peu, pourvu que les dépêches arrivent vite et régulièrement.

Nous acceptons l'objection ; seulement, pourquoi Marseille et Port-Vendres, plutôt que Cette ?

Cette n'est pas, que nous sachions, au ban de la France !

Mais toute plainte serait prématurée : la loi n'est encore qu'un projet, et l'oubli injustifiable dans lequel on laisse Cette ; cet oubli peut être réparé.

Notre chambre de commerce a protesté ;

Le Syndicat a formulé, lui aussi, des protestations ;

La députation de l'Hérault se fera entendre ;

Nous pouvons donc attendre avec confiance, la décision parlementaire !

Oui, nous en avons la conviction, justice sera rendue à Cette, et, comme Port-Vendres, elle aura son service postal sur l'Algérie !...

D. L.

Chronique Commerciale

Narbonne, 3 juillet 1879.

Notre dernier numéro annonçait de nombreuses ventes. Nous avons dans celui d'aujourd'hui à en faire connaitre de plus nombreuses encore.

Ce mouvement n'est pas particulier à notre pays, on nous écrit d'Espagne que d'importants achats en Catalogne, ont fait augmenter les prix de 3 francs par hectolitre.

Il s'agit donc non pas d'affaires de spéculation mais de besoins qui se révèlent toujours à cette époque de l'année. Aussi les restes chez le propriétaire diminuent de jour en jour et la vendange trouvera les celliers à peu près vides, comme nous l'avons toujours dit.

La chaleur quoique très forte ne fait que du bien à la vigne qui ne laisse rien à désirer sous le rapport des apparences, malheureusement le fruit manque en bien des endroits. Mais le bois se reforme et l'on est fondé à espérer beaucoup pour l'année prochaine si le temps et surtout le phylloxera le permettent.

Voici le relevé des ventes parvenues à notre connaissance pendant la semaine qui vient de s'écouler :

Ouveillan, 1,200 h. vieux et nouveau, à 30 fr.

Id., 400 h. vieux et nouveau, à 32 fr.

Id., 200 h. vieux et nouvean, à 27 fr.

Id., 400 h. vieux et nouveau, à 28 fr.

Id., 500 h. vieux et nouveau, à 32 fr. 50.

Id., 90 h. vieux et nouveau, à 29 fr.

Id., 500 h. vieux et nouveau, à 29 fr.

Salles, 600 h. vieux et nouveau, à 23 50. fr.

Coursan, 1,200 h. vieux et nouveau, à 23 fr.

Id., 740 h. vieux et nouveau, à 21 fr.

Ornaisons, 3,000 hect. à 31 fr.

Sallèles, h. 1,500 hect. (revente) à 26 fr.

Saint-Estève 1,100 hect à prix inconnu.

Réveillon, 1,600 hect. à prix inconnu variant de 33 à 35 fr.

Blomac, 7,000 hect. à prix inconnu variant de 28 à 30 fr.

Roquecourbe, 3,600 hect. à 30 fr.

St-Nicolas (Roussillon), 5,500 hect. à 31 fr.

(Républicain)

Les raisins de Smyrne

Notre consul à Smyrne, M. Pélissier, a adressé au ministre des affaires étrangères un rapport des plus remarquables sur le commerce de sa circonscription.

Nous reproduisons les lignes de ce rapport qui se rapportent aux raisins secs, l'importation de cette denrée ayant pris, à Marseille et à Cette, une extension relativement considérable.

On remarquera que les chiffres accusés par ce représentant ne diffèrent pas essentiellement de ceux que nous avons nous-même donnés dans notre numéro du 2 juillet courant :

Les raisins de Thyra, Baïndir et Aidin sont petits, noirs, à petits grains et d'un bon goût ; ils sont appréciés pour la fabrication des trois-six, mais on en tire également des vins ordinaires. La production totale de ces districts est évaluée, pour 1878, à 8,090 ou 9,000 tonnes, estimées près de 2,500,000 fr., dont un tiers n'est pas sorti du pays ; les prix ont varié, dans les six mois de la campagne, entre 26 et 30 fr. les 100 kilog. rendus à un port français.

Les terroirs de Chesmé et de Fokiès ont fourni une récolte de 5,000 tonnes de beaux raisins noirs à gros grains, pouvant valoir environ 1,500,000 fr., dont un tiers a été destiné à la Turquie et aux ports russes de la mer Noire. Cette qualité de raisins est très bonne à manger, donne de bons produits en vins et autres boissons, mais ne peut présenter aucun avantage pour la distillation, à cause de ses prix élevés, qui montent de 32 à 38 fr. les 100 kilog. rendus en Europe.

La production des raisins noirs de Samos est portée à 2,000 tonnes et à une valeur de 600,000 fr. Ces fruits sont à gros grains, agréables au goût et parfaits pour la fabrication des vins et autres boissons.

Les raisins rouges, à gros et petits grains, sont principalement tirés des districts de Smyrne, Lourla, Chesmé et Samos. On en consomme sur place une grande quantité, mais la majeure partie est exportée à destination de l'Allemagne, de l'Autriche, de la France, de l'Angleterre, de la Hollande et même de la Russie. Ils sont très renommés comme comestibles, surtout ceux de la qualité dite sultanine, qui sont beaux, parfumés, sans pépins, et qui, toujours fort appréciés, valent, suivant les demandes d'Europe, de 65 à 90 fr. les 100 kilog.

La production des raisins rouges de Smyrne, Chesmé, Vourla et Samos est estimée à 25,000 tonnes et a une valeur de 10 millions de fr. La France en a pris pour 1,500,000 fr., soit près de 5,000 tonnes, dans le cours des deux dernières années.

NOUVELLES DU JOUR

Le mouchoir des soldats.— M. le ministre de la guerre vient d'autoriser les chefs de corps de troupe à acheter un mouchoir dont le modèle lui a été donné.

Ce mouchoir, sur lequel est imprimé à l'encre d'aniline, la carte de France avec les principales colonies françaises, est adopté comme pouvant donner de bons résultats, au point de vue de l'instruction du soldat.

—

Ce matin a eu lieu à l'hôtel Continental la réunion des délégués des Chambres de commerce de l'Hérault, de l'Aude, du Gers, de Vaucluse, de la Drôme, en vue de hâter le vote d'utilité publique du canal Dumont.

MM. Gaston Bazille, Devès, Ménard-Dorian assistaient à la séance.

Les délégués seront reçus demain par le ministre des travaux publics et par le ministre de l'agriculture. Ils seront reçus dans l'après-midi par la commission de la Chambre.

—

Aujourd'hui est venu, devant la Cour d'assises de la Seine, le procès intenté à M. Paul de Cassagnac pour délit de presse.

Il y avait une affluence considérable de curieux.

M. Thévenin présidait. M. le procureur général Dauphin, assisté de M. Loubers, avocat général, représentait le ministère public. Me Lachaud a présenté la défense de M. Cassagnac.

M. de Cassagnac a pris la parole.

Le jury ayant rendu un verdict négatif sur toutes les questions, la Cour a prononcé l'acquittement de M. de Cassagnac.

La fièvre jaune

—

D'après les renseignements que nous recevons, la fièvre jaune, qui vient de faire son apparition en Portugal, paraît devoir se localiser. Le gouvernement Portugais a, d'ailleurs, pris des mesures énergiques, en vue d'enrayer la marche du fléau.

Une canonnière de l'Etat vient d'être envoyée à l'île Terceire, afin d'empêcher toute communication avec un navire anglais, qui s'y trouve en rade, et qui a perdu, depuis son départ de Rio-Janeiro, une dizaine de personnes frappées par la fièvre jaune.

Ce cocher modèle n'avait pas succombé aux séductions des cabarets d'alentour, et il était resté à son poste.

L'endroit était peu fréquenté, et personne ne se trouvait là pour voir l'homme de loi de l'impasse monter dans ce beau carrosse.

En route, il opéra comme de coutume sa transformation. Quand il arriva au Grand-Hôtel, le père Vinet avait cessé d'exister, et le seigneur de Bahour apparut plus majestueux que jamais aux valets qui le conduisirent à son apparment.

Il apprit d'eux que son intendant n'était point encore rentré, mais il savait qu'il ne tarderait guère, et il pouvait se passer de lui pour étudier le document laissé par Cambremer.

Dès qu'il se trouva seul, il prit place à une table éclairée par deux candélabres surchargés de bougies, et il se mit en devoir d'examiner le précieux papier.

C'était une large feuille jaunie par le temps, et couverte d'écriture, une écriture fine, et d'autant moins facile à déchiffrer que l'encre avait beaucoup pâli.

En tête, M. Lecoq lut d'abord ces lignes qui paraissaient avoir été tracées par une main tremblante :

« M'attendant à mourir d'un instant à l'autre, je laisse à ma fille Catherine les indications qui suivent, et j'espère qu'elles pourront servir un jour à elle ou à ses enfants pour sauver quelques débris des biens de notre famille, que mon regretté père a malheureusement engagés à des usuriers anglais. »

C'était signé : Elisabeth O'Sullivan. femme Guichard, et daté d'Abbeville, le 11 septembre 1838.

Venait ensuite un tableau qui classait séparément et parallèlement les diverses branches sorties d'un seul et même tronc.

Il y en avait cinq, au-dessus desquelles s'étalait en grosses lettres le nom de l'auteur commun :

« *Maurice David O'Sullivan.*

« *Gentilhomme irlandais, capitaine d'infanterie.* »

Ce nom et ces titres étaient suivis de la mention :

» Né en 1759, à Dublin, décédé dans la même ville, le 25 décembre 1810, laissant de ma regrettée mère, qui l'avait précédé de six mois dans le tombe, cinq enfants qui sont :

« 1° Jacques-Patrice O'Sullivan, né en 1780, parti en 1799, pour le Canada, avec le grade d'enseigne, passé depuis aux Indes-Orientales, d'où il n'est jamais revenu, à ma connaissance.

« J'ignore s'il est marié et même s'il vit encore, n'ayant point reçu de ses nouvelles depuis la mort de notre père.

La suite au prochain numéro.)

L'île Terceire est la plus connue du groupe des Açores, dans l'Atlantique ; elle fut, de 1829 à 1833, le siége du gouvernement de dona Maria, pendant l'usurpation de don Miguel. Deux ouvriers de cette île qui avaient été employés à bord du navire anglais, ont été atteints par la fièvre jaune, et l'un d'eux a succombé très-rapidement.

L'apparition de cette épidémie en Portugal a pour conséquence immédiate de faire considérer comme suspects, à leur arrivée dans nos ports, les navires qui viennent de ce pays. La traversée étant de moins de quinze jours, les passagers seront soumis à une quarantaine de un à cinq jours, dans la Manche et de l'Océan. L'observation peut-être portée à sept jours pleins dans les ports de la Méditerranée.

Au cas où des décès auraient lieu à bord, les mesures quarantenaires seraient plus rigoureuses, et il serait procédé à la désinfection du navire et de son chargement.

Chronique Cettoise

M. le Maire a fait afficher l'avis suivant :

Le Maire de la ville de Cette,

Considérant que la perception des droits de voirie n'a pas été toujours exactement faite, au détriment des intérêts de la ville, voulant cependant prévenir toutes difficultés ultérieures à cet égard, croit devoir informer ses administrés, qu'à partir du 1er juillet prochain, il sera fait l'application stricte de ces droits tels qu'ils résultent de l'arrêté préfectoral du 23 octobre 1867 et de l'arrêté municipal du 31 décembre 1867 et suivant tarif ci-après réglé par les arrêtés ci-dessus.

Cette, le 25 juin 1879.

Le Maire.
J. ESPITALIER.

TARIF

Approuvé par arrêté préfectoral du 23 octobre 1867.

Alignement quelconque, pour chaque mètre de longueur..... 1 fr. »
Chaque mètre linéaire de façade pour échafaudage en construction.. » fr. 50
Echafaudage volant pour réparation complète..... 5 fr. »
Echafaudage volant pour réparation partielle..... 3 fr. »
Dépôt de matériaux de construction, pierres, moellons, etc., sur la voie publique, par mètre carré et par mois.. 1 fr. »
Chaque mètre carré de sol occupé par des matériaux d'une maison en construction en dehors de l'alignement, par mois... ..... » fr. 50
Chaque mètre carré d'une maison en réparation, par mètre carré et par mois.... ..... 1 fr »
Chaque mètre linéaire de façade faite à neuf..... 3 fr. »
Chaque linéaire de mur de clôture..... ..... » fr. 50
Chaque mètre linéaire de clôture provisoire en planches..... » fr. 20
Exhaussement d'un bâtiment en alignement, par mètre de longueur sur la rue..... 1 fr. »
Placement de tuyaux pour l'écoulement des eaux des maisons, soit pluviales ou autres, droit fixe ..... 2 fr. »
Chaque mètre de tranchée ouverte pour réparations faites par les particuliers pour les égoût des rues..... 2 fr. »
Droits de déversement des tuyaux particuliers dans l'égoût-aqueduc des rues.. ..... 5 fr. »
Reconstruction d'un dosseret ou plate-bande de porte ou de croisée.. 1 fr. 25
Réfection entière d'une corniche d'entablement..... 6 fr. »
Réfection partielle..... 3 fr. »
Ravalement de la façade d'une maison... ..... 3 fr. »
Etais, quelqu'en soit le but, par mois et par chaque face étayée..... 2 fr. »
Barrière en avant, soit de fouilles ou d'excavations ou démolition d'une maison, droit fixe..... 3 fr. »
Chaque mètre linéaire d'un grand balcon (de deux mètres au moins), droit fixe par mètre..... 3 fr. »
Droit fixe par chaque petit balcon (au-dessous de deux mètres)..... 3 fr. »
Placement ou renouvellement d'un tableau d'enseigne, droit fixe..... 2 fr. »
Par an : une enseigne volante... 1 fr. »
Par an : volets servant d'enseigne..... ..... 1 fr. »
Par an : lanternes transparentes ou potences pour enseigne..... 1 fr. »
Echoppe sédentaire, par an.. .. 6 fr. »
Etalage devant la porte, par chaqqe mètre et par an..... » fr. 50
Bannes ou tentes, par an..... 1 fr. »
Bancs ou tables de café, par banc ou table..... 3 fr. »

Encore un accident ! Hier, une petite fille de 8 ans demeurant dans la rue Boudou, est tombée d'un second étage dans la rue.

Heureusement pour cette enfant, la rue était à ce moment embarrassée de bottes de foin, et elle en a été quitte pour quelques entorses sans gravité.

Grand café Glacier

Le public qui assistait avant-hier soir au premier début de Mlle Helfen, fut enthousiasmé. Tout Cette voudra entendre cette véritable voix de contralto qui élève les âmes et transporte les cœurs.

Tout le monde voudra voir cette jeune et gracieuse fille de Genève, aux yeux noirs, pleins de feu en chantant *la voix de Dieu* et le *Noël à la Patrie*, véritables chefs-d'œuvre de composition, et jamais mieux interprétés.

Ce soir, il nous sera donné d'entendre *J'aime pas les lâches* et *la Mendiante de Strasbourg*, épisode de la guerre de 1870, qui ne peut manquer d'obtenir un réel succès.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'HISTOIRE NATURELLE DE L'HÉRAULT — La réunion mensuelle des membres du Comité local de Cette, aura lieu le dimanche 6 juillet, à 2 heures soir, dans la grande salle de la Mairie.

L'un des Secrétaires,
L. GAUTIER.

Faufare des Enfants de Cette

PROGRAMME

Des morceaux qui seront exécutés le samedi 5 juillet, à 8 heures 1/2 du soir, sur le Canal, et le dimanche, à 8 heures du soir, sur l'Esplanade.

1. *Allegro militaire*..... X.
2. *Emira* (fantaisie)..... Escudié.
3. *Marche populaire*..... Dirouelle.
4. *Lucie de Lamermoor* (mosaïque) ..... Donizetti.
5. *Les Lilas* (valse)..... Déransart.

NOS TÉLÉGRAMMES

Paris, 4 juillet, matin.

Le ministre de l'intérieur vient de soumettre au Conseil d'Etat un projet de loi destiné à régler l'organisation des hospices cantonaux et de tous les établissements d'assistance desservant un groupe de communes. Désormais, ces établissements seront administrés par un conseil composé des maires des communes intéressées, du conseiller général et des conseillers d'arrondissement.

— On prétend, parmi les cléricaux, que les congrégations visées par l'article 7 des lois Ferry sont aujourd'hui complètement rassurées sur les conséquences qu'entraine pour elles cette importante disposition. A la suite de négociations engagées avec le Vatican dès l'apparition des projets du ministre de l'instruction publique, un bref pontifical aurait été signé qui délie les Jésuites de leurs vœux et les place dans la catégorie des prêtres ordinaires.

Paris, 4 juillet, soir.

La commission des tarifs a élevé de 6 fr. les 0[0 kilos les droits sur les amidons. Elle a supprimé les droits sur le riz destiné à l'amidon. Elle a également élevé de 6 fr. le droit sur les fécules malgré l'opposition de M. Rouvier, lequel s'est démis de ses fonctions de rapporteur. M. Pinault a été nommé à sa place.

— Une dépêche de Bruxelles annonce la mort de M. Renard, ministre de la guerre.

— On écrit de Rome que le roi d'Italie n'a pas encore pris de décision relativement à la démission du cabinet. Il a mandé M. Farini, président de la Chambre, pour avoir des explications sur la situation.

Une dépêche de Saint-Pétersbourg dit que l'assemblée territoriale de Kherson demande au gouverneur d'Odessa d'autoriser les troupes à travailler aux champs, vu l'abondance de la récolte et la cherté de la main-d'œuvre.

Le bruit court que des désordres auraient éclaté parmi les paysans du district de Taraschinsky. La cause en est atribuée à la fausse espérance qu'on leur avait fait concevoir de la répartition des terres.

Marine

Epaves

Il a été recueilli sur la plage de Canelle — Corse — syndicat de St-Florent — un fût de vin rouge — contenance 600 litres environ marqué Eugène Deshayes.

La personne à qui il appartient doit en revendiquer la propriété au bureau de la marine.

MOUVEMENT DU PORT DE CETTE

ENTRÉES

Du 3 au 4 juillet

Barcelone, vap. fr. *Adela*, 136 tx, cap. Michel, moutons.
Marseille, vap. fr. *Sanpiero*, 396 c. Nicolai, diverses.

SORTIES

Du 3 au 4 juillet

Buriana, tart. fr. *Espérance*, cap. Fauran, oranges, à M. Orinas.
Marseille, vap. fr. *Ville de Marseille*, c. Ganiveng, diverses.
Valence, bal. esp. *V. Buenguina*, cap. Bauget, tomates.
Culliera, bal. esp. *Roberto*, cap. Vicente, diverses
Carthagène, br-goel. esp. *Peppel*, cap. Geminez, minerai ; esparterie, à M. L. Bourras.
Port-Vendre, bal. fr. *Neptune*, cap. Aussenac, vin.
Valence, bal. esp. *San Gabriel*, cap. Gomey, tomates.
Menton, br-gtte fr. *Saint Michel Archunge*, cap. Putzi, vin.
Marseille, cut. fr. *Michel*, cap. Banaguès, douelles.
Philippeville, vap. fr. *Caid*, cap. Bassères, diverses.
Constantinople, vap. Angl. *Helena*, cap. Walker, lest.
Bône, vap. fr. *Franche Comté*, cap. Grospies, lest.
Santa Pola, bal. esp. *J Francseo*, cap. Gundolfo, futs vides.
Saint Valery, br. fr. *Fils Unique*, cap. Balé, sel.
New-York, tr.-m. Autri. *Lava*, cap. Médanich, sel.
Barcarès, bal. fr. *Edouard et Maria*, cap. Canal, futs-vides.

Nouvelles de Mer

Arrivé le 18 juin, à New-York, tr.-m. it. *Amalia Gargalo*, vin, c. Jaccarins, parti de Cette, le 4 mars.
Arrivé le 11 juin, à Saint-Thomas, br.-goel. dan. *Flora Koefod*, lest, parti de Cette, le 8 mai.
Arrivé le 26 juin, à Constantinople, vap. angl. *Athelstave*, c. Blacklock, parti de Cette, le 17 juin.
Arrivé le 2 juin, à Pernambuco, br. dan. *Cacilia*, c. Madsen, vin, sel, parti de Cette, le 9 avril,
Arrivé le 11 juin, à Pernambuco, br. suéd. *Fritiof*, cap. Pelterson, sel et vin, parti de Cette, le 30 avril.
Arrivé 19 juin, à E. Quebec, tr. suéd. *Hoppet*, c. Hantrom, lest, parti de Cette, le 1er mai.
Parti pour Cette, le 26 juin, de Constantinople, vap. angl. *Kronos*, c. Darnell, blé.
En charge pour Cette, le 26 juin, à Constantinople, vap. angl. *Arno*, cap. Stephenson, blé.
Expédié pour Cette, le 1er juillet, de Londres, br. fr. *Emile*, cap. Leclerc. bitume.

COMPAGNIE DES

Salins de la Méditerranée

LA SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Aux 4,400 actions de 500 francs

De cette Compagnie sera ouverte du *12 au 15 Juillet*

A LA BANQUE GÉNÉRALE DE CRÉDIT

7, Rue Lafayette, 7, à Paris

On peut souscrire par correspondance en envoyant les fonds. On verse **500 francs** par action entièrement libérée. Les actions des **Salins du Midi** sont cotées actuellement **1,250** fr. à la cote officielle.

Les demandes inscrites avant l'ouverture de la Souscription publique ne seront pas réductibles.

Envoi gratuit du Prospectus sur demande affranchie.

A LOUER

Un APPARTEMENT au 2e étage, rue Hôtel-de-Ville, no 41, composé de 7 pièces.

Le Gérant responsable P BARBET.

INSTALLATIONS SPÉCIALES DE MOULINS A VAPEUR

POUR MOUDRE LES CÉRÉALES

Système J. HERMANN-LACHAPELLE, Ingénieur, Faubourg-Poissonnière, PARIS

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878. — MÉDAILLE D'OR

Médaille d'or aux Expositions de Lyon et Moscou 1872. — Médaille de Progrès à Vienne 1873.
Diplôme d'Honneur, Bruxelles 1875.

MOULINS MONTÉS AVEC LEUR MÉCANISME SUR COLONNES BEFFROI EN FONTE, ÉLÉGANTES ET SOLIDES

Mus par machine à vapeur semi-fixe avec chaudière tubulaire à retour de flamme et foyer amovible.

Système le plus économique comme consommation de combustible, pouvant brûler charbon, bois, houille, tourbe, coke, etc.

MOULIN DE 4 PAIRES DE MEULES

Actionné par une machine à vapeur horizontale demi-fixe à retour de flamme.

Les meules de qualité extra-supérieure previennent des meilleures carrières de la Ferté-sous-Jouarre

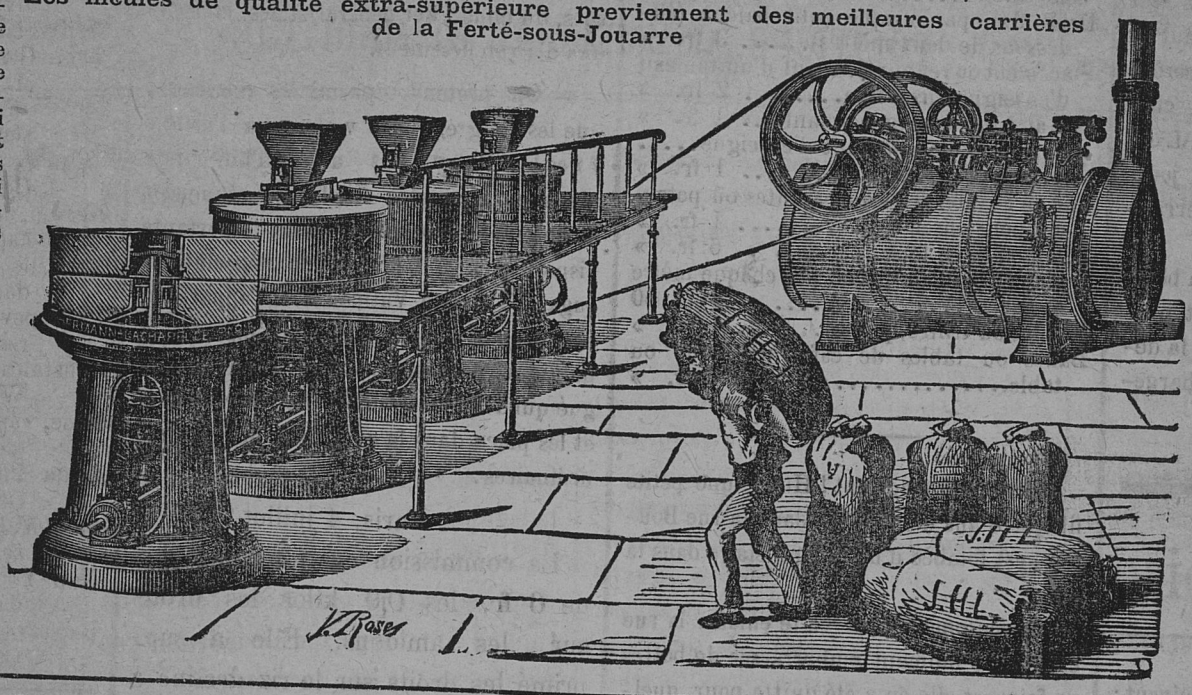

Cette gravure représente un des types les plus complets et les plus satisfaisants des installations que la *Maison* **Hermann-Lachapelle** construit pour la mouture des grains. Elle représente une installation de quatre paires de meules (le nombre de paires de meules peut être augmenté à volonté sans arrêt dans le travail ni dérangement quelconque), soit quatre de ces ingénieux moulins sur colonne beffroi en fonte, qui lui ont valu une réputation universelle. Les avantages que ces moulins offrent sur tous les autres sont les suivants :

Solidité à toute épreuve, parce que le poids de la colonns s'appuyant sur le sol lui donne une telle force d'assiette, que le moulin peut fonctionner sans qu'il soit besoin de le fixer par des maçonneries, charpentes ou boulonnages.

Le beffroi arrive avec son mécanisme tout monté, on le dresse à la place qu'il doit occuper ; on dispose la meule gisante dans son entablement et la meule courante sur son arbre ; on les recouvre de leur archure, on met la trémie sur son châssis, on adapte la poulie motrice sur l'arbre horizontal, on pose la courroie de transmission et tout est terminé, le moulin peut tourner et moudre, une heure a suffi pour accomplir ce travail.

Les meules, de qualité extra-supérieure, sortent des meilleures carrières de la Ferté-sous-Jouarre et peuvent être préparées suivant la demande pour moudre des blés durs ou des blés tendres.

Le beffroi en fonte a l'avantage d'être insensible à l'humidité comme à la chaleur et à la sécheresse, qui, dans les pays chauds surtout, disloquent si facilement les bâtis en bois les mieux établis. Ces inconvénients n'ont aucune influence sur notre beffroi en fonte et sur le mécanisme qu'il contient et supporte.

Le mécanisme conserve ainsi indéfiniment ses points fixes et fonctionne toujours avec la plus grande régularité.

Ces moulins peuvent fonctionner par force hydraulique — ou par machine à vapeur et force hydraulique accouplées — ou par machine à vapeur seulement.

(Envoi franco de la brochure détaillée.)

COMPAGNIE GENERALE
DES
Bateaux à vapeur à Hélice
Du Nord
Service mensuel et régulier entre
CETTE le HAVRE
et DUNKERQUE

Pour frêt et renseignements, s'adresser M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

LOCATION DE TRANSPORTS
Cerclés en fer
Vente de Fûts de toutes espèces
PIÈCES VIDES DE **3/6**
G. THOMAS
13, Quai du Pont-Neuf, 13
CETTE (HÉRAULT)

Commisionnaire en vins
A. COUSTAU AINÉ
RUE PROSPER, 11
BORDEAUX

COMPTOIR DE CHANGE
ORENGO ET RIEUFRÉGIER
Rue St-Guilhem, 12,
MONTPELLIER

SUCCURSALE A BÉZIERS
12, Rue de la République, 12.

Maladies de la Peau
Guérison assurée des
DARTRES — BOUTONS — ECZÉMAS
MARQUE DE FABRIQUE
Démangeaisons — PSORIASIS — PYTIRIASIS
2,50 le pot et **3** fr. par la poste
En s'adressant pharmacie **Carré**
à BERCRRAC ou a TOURS.
Dépôt à Cette, pharmacie Paillès.

Attestations élogieuses de MM. les médecins
Nombreux certificats de guérison

EN CHARGE A CETTE
Pour la Nouvelle-Orléans
Trois-mâts français

HAROLD
Capitaine PONTIC
Départ fixé du 5 au 10 juillet prochain.
Pour frêt et renseignements, s'adresser à M. A. SALONNE, courtier-maritime à Cette.

Le **MONITEUR** est envoyé gratis pendant des **FONDS PUBLICS** deux mois sur demande au Directeur, 16, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Incomparable Eau de Toilette, sans Acide ni Vinaigre
COSMYDOR
Paris, 28, rue Bergère. — Se vend partout : 1 fr. 50 le flacon.

12e année
LE MONITEUR
DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Parait tous les Dimanches
En grand format de 16 pages
RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO :

4 FR. PAR AN — Bulletin politique Bulletin Financier Revue de toutes les valeurs de la Bourse Recettes de ch. de fer Correspondances étrangères. Coupons échus, appels de fonds, Cours des valeurs en Banque et en Bourse. Revue des Charbonnages. Bulletin agricole. Liste des tirages. Vérifications des numéros sortis. Réponse aux abonnés par journal. Renseignements financiers. — 4 FR. PAR AN

PRIME GRATUITE
Manuel des Capitalistes
Un fort volume de 500 pages in-8.
Ouvrage le plus complet qui existe, contenant l'historique de toutes les valeurs.
ABONNEMENT D'ESSAI
Pour mettre le public à même de faire la comparaison avec les autres journaux financiers.
2 *Francs la première année*
Avec droit à la prime gratuite.
PARIS — 7, rue Lafayette. 7, — PARIS
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste

PILULES dépuratives **GOLVIN**
DE
2 fr. la boîte dans toutes les Pharmacies.

Plus d'**ASTHME**

SUFFOCATION et TOUX
Indication gratis franco.
Ecrire à M. le Cte CLERY
à Marseille.

Maison **J.-P. LAROZE & Cie, Pharmiens**
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac, | **Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.**

PRIX DU FLACON : **3** FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infaillibles pour arrêter ou prévenir la **Carie**, empêcher le **Ramollissement** des Gencives et calmer instantanément les **Douleurs** ou **Rages de Dents.**

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. — **POUDRE**, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25.
OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPOT A PARIS :
26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

LE VAPEUR FRANÇAIS

GÉNÉRAL COURT

De 258 tonneaux, capitaine LE MALLEC
Partira de Cette directement pour ALGER, du 8 au 10 Juillet
Pour fret et renseignements, s'adresser à MM. COTTALORDA, quai de la République, 4, à Cette.

● 7, rue Paul-Lelong **AFFICHAGE GÉNÉRAL** 7, rue Paul-Lelong
L. AUDBOURG & Cie
Paris, toutes les Communes de France et de l'Algérie.
Affichage en pose simple, en conservation, sur toile, sur mur. Entretien garanti. Impression de tous prospectus et affiches ; impression spéciale des affiches sur papier-pâte ou couleurs fines, chromolithographie, etc. Distribution sur la voie publique ou à domicile sous bande ou sous enveloppes.
La Maison d'Affichage général L. AUDBOURG et Cie a des correspondants dans toutes les communes de France. Grâce à son Agence de Publicité dans les journaux de Paris et de province, elle a pu créer dans les grandes villes et les principales communes des inspecteurs chargés de s'assurer de la bonne exécution du travail. Le personnel expérimenté dont elle dispose donne à sa nombreuse clientèle toutes les garanties désirables.
Emplacements réservés pour l'Affichage en Conservation.

CETTE, — Imprimerie et Lithographie A. CROS, quai de Bosc, 5.